Statistical Profile of Disabled Persons in Ontario

89-00040/

Table of Contents

INTRODUCTION 1
ABOUT THE SURVEY 1
SOME DEFINITIONS 2
WHO IS DISABLED? 2
CHARACTERISTICS OF DISABLED ONTARIANS 3
- PREVALENCE OF DISABILITY 3
- AGE DISTRIBUTION—CHILDREN 3
- —ADULTS 3
- AGE AND MARITAL STATUS 4
- DISABLING CONDITIONS 4
- TYPES OF DISABILITY 5
- SEVERITY OF DISABILITY 6

FACTORS AFFECTING INDEPENDENT LIVING 7
- ASSISTIVE DEVICES 7
- ACCOMMODATION 7
- PERSONAL ASSISTANCE 8
- EDUCATION 9
- SCHOOL ATTENDANCE 10
- EMPLOYMENT 11
- WORKPLACE MODIFICATION 11
- INCOME 12
- TRANSPORTATION 12

For copies in English, French or on audio cassette, contact:

Office for Disabled Persons
3rd floor, 700 Bay Street
Toronto, Ontario
M5G 1Z6

1-800-387-4456 (TDD)
965-3165-Toronto

ISBN 0-7729-3513-0

c Queen's Printer for Ontario, 1988

Ontario

Office for Disabled Persons
Remo Mancini, Minister

Introduction

In June of 1986 the Government of Ontario issued the Proclamation of the Decade of Disabled Persons. With the proclamation came a formal commitment to promote the integration, participation and equality of Ontario's disabled residents. As part of its role to carry out that mandate the Office for Disabled Persons presents, for the first time, detailed information on the disabled population of Ontario. The information is based on the analysis of data from the Canadian Health and Disability Survey of 1983–84 undertaken by Statistics Canada and provides a greater understanding of the status and needs of Ontario's disabled citizens.

The 1980's has been a decade of increasing resolve to improve the status of disabled persons, both in Ontario and nation-wide. In its report, Obstacles, the Committee on the Disabled and the Handicapped (established by the Parliament of Canada in 1980) recommended that Statistics Canada develop a data base of disability statistics. Statistics Canada responded by implementing a nation-wide survey with results that have been published in three documents: Highlights from the Canadian Health and Disability Survey, Report of the Health and Disability Survey 1983–84, and Profile of Disabled Persons in Canada.

In this report, the Ontario data is outlined in much the same format as that of the Profile of Disabled Persons in Canada for ease of comparison. It uses short texts and graphics in presenting a selective review of the survey findings. Emphasis is given to the demographic characteristics of the disabled population in Ontario and to factors which influence independent living.

About the Survey

The Labour Force Survey (LFS) is a monthly household interview survey conducted by Statistics Canada. It generates data for all Canadians except those living in the Yukon and the Northwest Territories, persons living on Indian reserves, full-time members of the Armed Forces and residents of institutions (who in total represent approximately three percent of the Canadian population).

In October of 1983 and June 1984, the Canadian Health and Disability Survey was administered as a supplement to the LFS. Data from both surveys were combined and weighted to determine population estimates as of June 1984.

The survey was based on a sample of households that did not include group homes administered by an agency but did include private homes where a number of disabled persons lived. If any member of the household was identified as having a disability, that individual was included in the survey. Questions about disabilities were usually directly asked of the individual involved and therefore answers may reflect a bias introduced by a respondent's willingness to admit (or claim) a disability.

Children with disabilities were identified by a screening questionnaire and all interviews were conducted by proxy with a parent or responsible adult household member. The questionnaire identified children who had a long-term health condition, who used a prosthesis (artificial limb), or who were limited in their normal activity by a health problem. Adults with disabilities were identified by a different questionnaire than that which was used for children.

The screening questions focused mainly on disability arising from physical causes. A single question was asked on mental handicap. It was designed to identify severe types of developmental disabilities. However, information was not sought which would specifically identify persons with mental health or learning disabilities (except for children).

The Canada Health and Disability Survey was the first national study to identify the disabled population by functional limitations.

Some Definitions

The Canada Health and Disability Survey was designed to reflect the World Health Organization's definition of DISABILITY: "any restriction or lack...of ability to perform an activity in the manner or within the range considered normal for a human being." This is distinguished from an IMPAIRMENT, "any loss or abnormality of psychological, physiological, or anatomical structure or function," and from a HANDICAP, "a disadvantage for a given individual, resulting from an impairment or disability, that limits or prevents the fulfilment of a role that is normal, depending on age, sex, social and cultural factors, for that individual."[1]

[1]World Health Organization. Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps. Geneva: WHO, 1980.

Who is Disabled?

Survey respondents were considered disabled if they responded positively to one of the following:

- having trouble performing any one of 17 activities of daily living,
- experiencing a limitation in the kind or amount of activity they could perform at home, work or school because of a long-term physical condition or health problem,
- having a mental handicap.

Only disabilities lasting longer than six months were included. The activities examined were:

- walking 400 metres without resting;
- walking up and down a flight of stairs;
- carrying an object weighing five kilograms a distance of 10 metres;
- moving from one room to another;
- standing for long periods of time;
- standing, bending down and picking up an object from the floor;
- dressing and undressing;
- getting in and out of bed;
- cutting own toenails;
- using fingers to grasp or handle;
- reaching;
- cutting own food;
- reading ordinary newsprint;
- seeing clearly the face of someone from four metres;
- hearing what is said in a normal conversation with one other person;
- hearing what is said in a normal conversation with at least two other persons;
- speaking and being understood.

This definition of disability is broadly drawn and inclusive. It was intended to identify even mild levels of impairment—levels which many of the persons affected would not consider disabling. Consequently, the estimates presented in this report should be viewed as approximating upper limits in identifying a disabled population.

Characteristics of Disabled Ontarians

Prevalence of Disability
In Ontario, an estimated 937,000 adults (aged 15 years and older) are considered disabled. This figure represents approximately 14% of the adult population (excluding those living in institutions). Nationally, almost 13% of the adult population report having one or more disabilities. In general, rural areas show higher percentages of disability than urban areas.

Age Distribution—Children
Among Ontario children (14 years of age and under, an estimated 114,000 (6%) were identified as being disabled. The disability rate for children was shown to rise with age from approximately 5% at ages 0—4, to 6% at ages 5—9, to 8% for those aged 10—14. Across all age groups, more boys than girls were identified as having disabilities.

Age Distribution—Adults
On average, disabled Ontarians are older than non-disabled Ontarians. Thirty-six percent of disabled persons are age 65 and over whereas only 9% of non-disabled persons are 65 and over. In contrast, only 7% of disabled adults are between 15 and 24 compared with 25% of the non-disabled population in the same age category.

The prevalence of disability among adults rises sharply with age. This applies to both men and women. However, a greater proportion of women (15%) than men (12%) over the age of 15 report a disability.

Elderly women are the group most represented within the disabled population. Women aged 65 and over account for 21% of disabled adults yet they comprise only 5% of non-disabled adults.

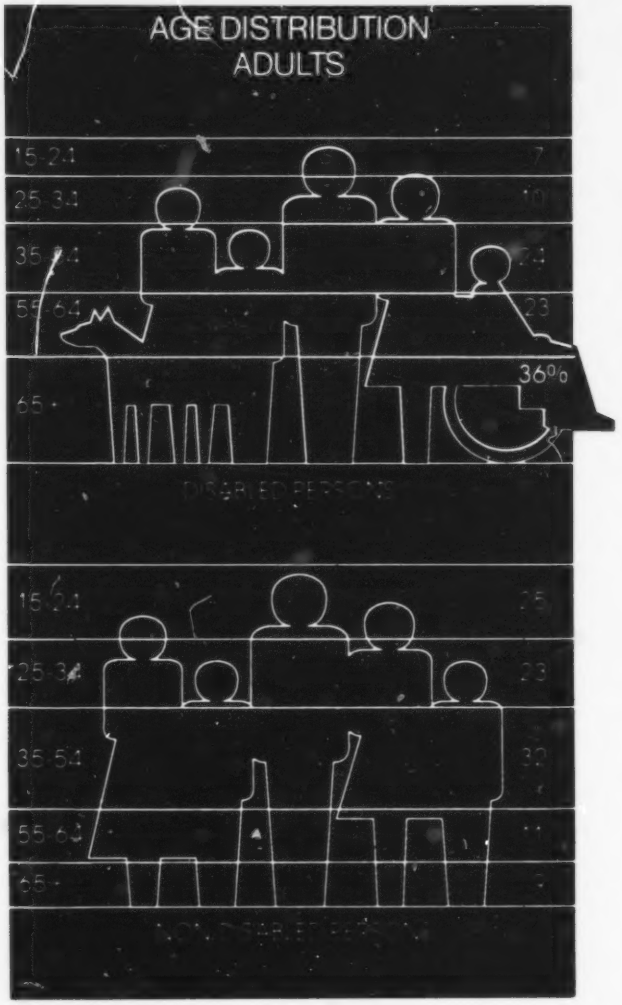

Age and Marital Status

When marital status was examined among the different age groups of men and women, some significant differences were revealed. The survey categorized adults as Single (never married), Married (including common law) or Other (separated/divorced or widowed). It indicated that as disabled men and women age, disabled women are more likely to be identified as Single or Other than disabled men. In fact, of disabled women 65 years of age or older, 61% (120,000) were either single, separated, divorced or widowed while only 24% (32,000) of disabled men fit into those categories.

In other words, 79% of the 152,000 unmarried disabled Ontarians over age 64 were women.

Disabled women are also more likely than non-disabled women to be unmarried as they age. While 61% of disabled women 65 years of age and over were either single, separated, divorced or widowed, only 53% of non-disabled women in this age group reported the same marital status.

These figures suggest that elderly disabled women are more likely to be living without a spouse, and perhaps alone, than either elderly disabled men or non-disabled elderly women.

Disabling Conditions

Among Ontario adults, the disabling conditions most frequently identified were musculo-skeletal conditions, arthritis/rheumatism, heart and circulatory problems and disorders of the nervous system and sense organs. In terms of specific individual conditions, the most common were hearing disorders (reported by 20% of the disabled respondents) and musculo-skeletal problems of the back (17%).

Among children, asthma (11%), learning disabilities (16%) and hearing disorders (11%) were the most frequently reported disabling conditions.

Types of Disability

To assist in describing the types of disabilities people experience (based on the 17 potential problems of everyday living outlined on page 2), five classifications of disability were established: Mobility, Agility, Sight, Hearing, and Speaking.

Of these five, Mobility was the most frequently mentioned followed by limitations in Agility, Hearing and Sight. And it was noted that these disabilities were more prevalent among older persons than in younger adults.

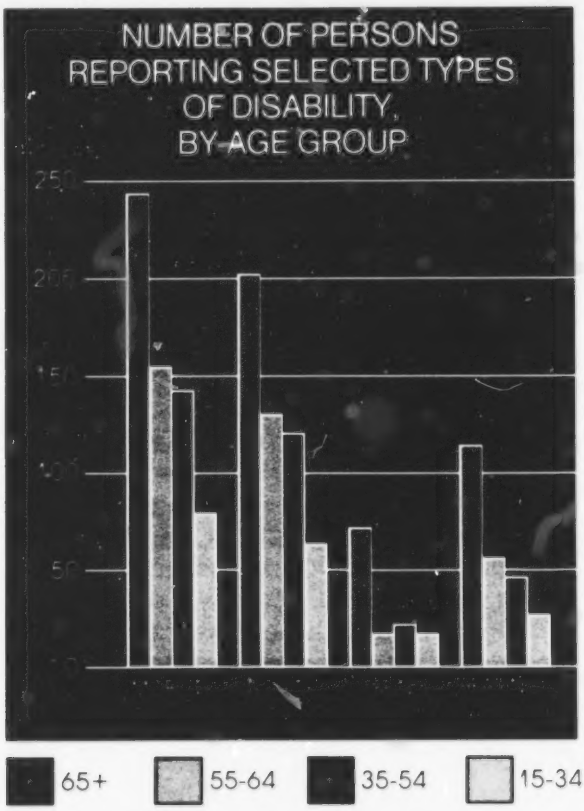

NOTE: the estimate of individuals with speaking disabilities was not sufficiently large in the Ontario data to determine reliable numbers.

Severity of Disability

A scale measuring severity of disability by Mild, Moderate or Severe was developed by Statistics Canada. The same scale is used to report on the Ontario data. Disabled adults are categorized by their ability to complete the 17 activities of everyday living. Those who were unable to perform three or more activities on the list were classified as severely disabled whereas those who were unable to perform one or two of the activities were classified as moderately disabled. Adults who had difficulty but were able to perform all of the activities examined were classified as mildly disabled. A fourth category, "degree unknown," included individuals who reported having difficulty with one or more of the activities but who were still able to perform all of them, plus individuals who reported having a mental handicap.

On the basis of these classifications, the breakdown of disabled adults in Ontario would be: 54% mildly disabled, 23% moderately disabled, 15% severely disabled and 8% degree unknown.

Examining the relationship between age and severity of disability reveals that older persons (especially women) are more frequently represented among the severely disabled than are younger persons.

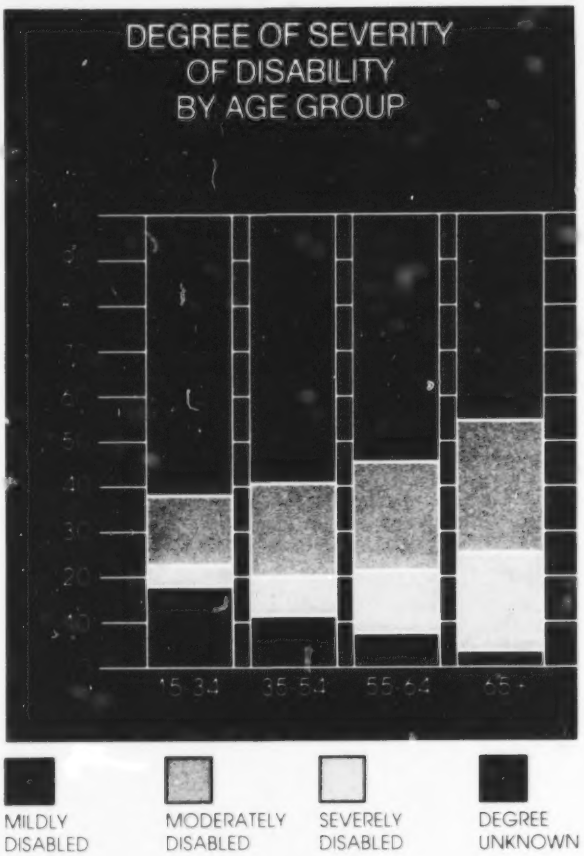

Factors Affecting Independent Living

Assistive Devices

Modern technology has provided a wide range of technical aids and devices which are currently available to assist disabled persons in their daily living. The survey examined the need for and the use of such devices by persons reporting one of the five categories of disability.

Among those who reported a visual disability, 16% indicated that they did not use any aids, while 13% indicated that they did have a need for specific aids but did not have them.

Of the people who reported difficulty hearing, 64% stated that they did not use any aids while 20% indicated that although they needed specific aids, they did not have them.

Finally, among the mobility-impaired, 61% stated that they did not use any aids while only 5% reported that they needed but did not have specific aids.

For all types of aids examined, the reason cited most often for not having aids was cost.

NOTE: in August 1987, the Ontario Government announced the expansion of the Assistive Devices Program to serve persons of all ages for approved devices.

Accommodation

The survey posed a number of questions to identify and evaluate problems that mobility- and sensory-disabled persons were experiencing in their residences. And over 60,000 of the respondents reported that they lacked special features which would assist them in entering or leaving their residence or in moving about within their home. The need for architectural modifications in the form of an access ramp, widened doorways or hallways, a street level entrance or handrails was reported by more than 50,000 disabled Ontarians; 17,000 persons expressed a need for automatic doors; and 32,000 indicated that they require an elevator lift or device.

A significant number of disabled persons also reported that they experience problems using appliances and fixtures in their homes. While the majority indicated "no difficulty," more than 110,000 persons reported having problems using bathroom fixtures, and 100,000 disabled persons said they experience difficulty with standard kitchen cabinets, 36,000 in using a refrigerator and 44,000 in using the kitchen sink.

Many residences were reported as presenting access problems for their disabled occupants due either to architectural features of the residence itself, or to characteristics of the appliances and fixtures within the home.

Personal Assistance

Whether or not they use a technical aid or device, 48% of the disabled adults identified in the survey reported being completely dependent on personal assistance for one or more daily tasks; 20% require assistance for some activities, 29% need no assistance and 3% did not respond.

Typically, the reported degree of independence was shown to decrease with age. Among those 15–34 years of age, 44% reported being completely independent. In contrast, only 18% of those 65 years of age and older reported complete independence. Across all age groups, women more often than men were identified as being dependent.

Education

Among adults in Ontario, those with a disability tend to have a lower level of education than those without. While 39% of disabled adults have eight years or less of schooling, the comparative figure for non-disabled adults is much lower at 16%.

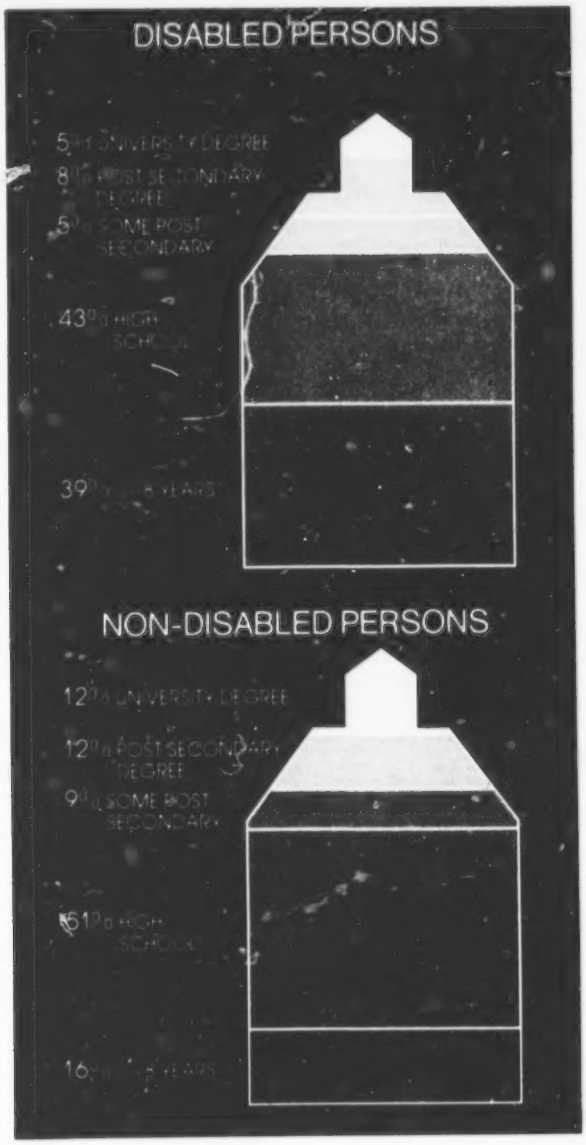

School Attendance

Secondary school age (15–19) disabled persons are just as likely to be attending school as their non-disabled peers. This suggests improvements in integration taking place under the Education Amendment Act of 1980 (formerly known as Bill 82). Among those aged 20–24 the ratio alters dramatically however, with non-disabled persons almost twice as likely to be enrolled in the educational system as disabled individuals.

As a group, disabled students tend to be older than non-disabled students. While only 8% of full-time non-disabled students are 25 years of age or over, 22% of disabled students fit into that age category. In some cases, this difference may be attributed to the fact that an individual's disability can lead to his or her education being delayed or interrupted.

Ontario has some 63,000 disabled students. Of these individuals, 10,000 (17%) are in special schools or special classes, 42,000 (70%) attend regular classes full time and a further 14,000 (23%) attend mixed classes. The survey yielded a non-response of 3,000 students.

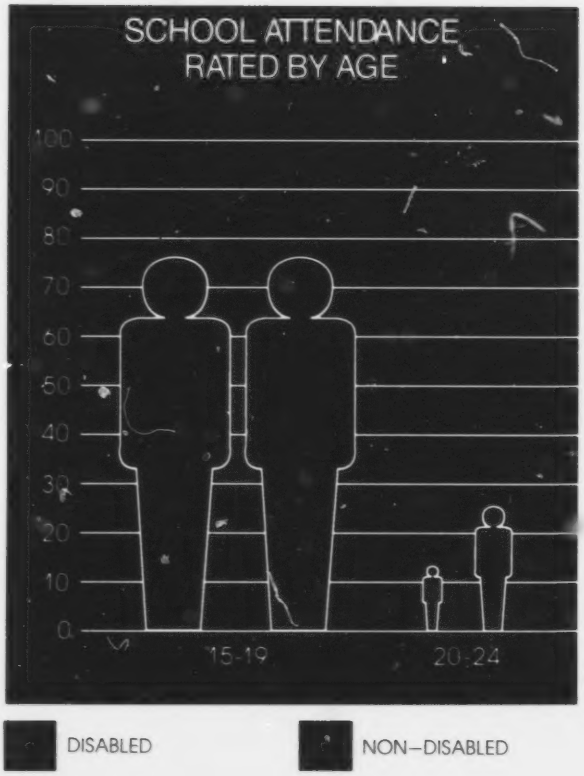

Employment

During the survey, both disabled and non-disabled adults were asked about their participation in the labour force. Based on their responses, adults of working age (15—64) were classified in one of three categories: Employed, Unemployed or Not in the Labour Force.

Results indicated that disabled persons are less likely to be in the labour force than are non-disabled persons. And, the likelihood of labour force participation is very much related to the degree of disability. Whereas, at the time of the survey, 41% of mildly disabled persons were not in the labour force, 74% of severely disabled persons were in that situation. Of the approximately 604,000 disabled Ontarians of working age, nearly 154,000 (25%) reported that they had a long-term health problem that completely prevented them from working.

Workplace Modification

Of the estimated 304,000 disabled Ontarians who were employed during June of 1983, approximately 35,000 (11%) reported that they were provided with special equipment and/or special arrangements at work because of their condition. The types of assistance most often provided were: modified/different duties (49%), help from someone (32%), and special hours/days (25%). It is important to note that these percentages total 106% as some respondents received more than one form of assistance.

The survey data also indicated that approximately 10,000 (3%) disabled Ontarians who were employed in June of 1983 needed special arrangements or equipment that was not provided by their employers. The types of assistance most often reported as needed but not provided were special equipment, modified/different duties, special hours/days, and help from someone.

Looking at the compiled data from a different perspective reveals some interesting points. In examining the response to employed

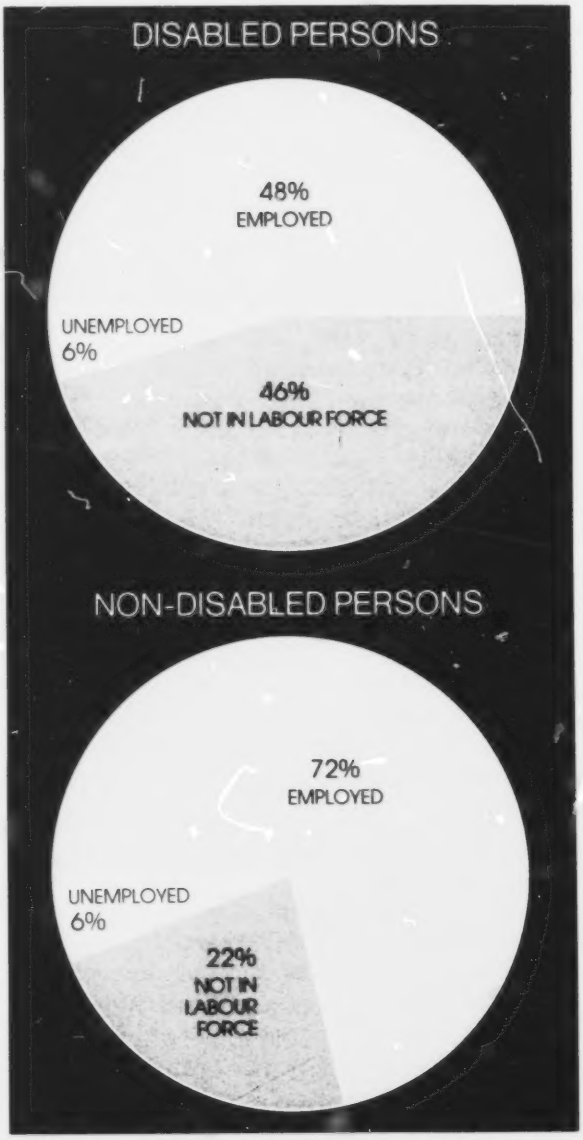

disabled persons who reported needing help from someone at work, results indicated that 87% received the help required. The figures for the other types of needs examined showed 58% received special equipment, 80% received special hours/days, 80% modified/different duties and 87% had other needs met by the employer upon request.

Finally, a number of questions were asked about specific architectural features (i.e., access ramps, widened doorways, hand rails) which would be important considerations for many disabled persons. Of the estimated 304,000 employed disabled persons in Ontario, approximately 88% reported that they did not require any of the features mentioned.

Income

The survey asked disabled adults about their income from all sources including wages, pensions and sources related to their condition or health problem(s). Findings indicated that 49% of disabled adults in Ontario had earned less than $10,000 in the year prior to the survey. And among severely disabled persons, almost 58% reported incomes of less than $10,000 in the 12-month period.

Sources of income, related to the individual's condition, were also examined. Among all disabled adults, the following sources were reported: Veteran's Benefits (3%), disability pension from CPP or QPP (8%), WCB Benefits (7%) and private disability insurance (4%). In Ontario, 78% of disabled adults reported no income in relation to their disability.

Lastly, the survey examined the expenses disabled adults incurred, in relation to their disability, and for which they were not reimbursed. One third of those surveyed reported that they had, in fact, incurred such expenses during the 12-month period prior to the survey. Yet more than three-quarters of these people (78%) indicated that the total amount of these expenditures was less than $1,000 in the year prior to the survey.

Transportation

A number of questions in the survey focused on the access disabled Ontarians had to various modes of public transportation and how frequently they used it. Responses indicated that an estimated 56,000 disabled adults are, in effect, housebound due to their condition or health problem. These individuals constitute approximately 6% of the disabled adult population in Ontario.

In the area of public transit, it was determined that 565,000 disabled adults in Ontario did have access to public transit. However, of these people, approximately 124,000 (22%) reported some difficulty in using public transportation due to their condition or health problem. The most frequent problems identified were: trouble getting to the stop (50%) and trouble getting on or off the vehicle (75%).

The survey also examined the need for, access to, and use of parallel transit services (special services for people unable to use local public transportation). An estimated 44,000 disabled adults expressed a need for such a service. Of these, 47% reported that some form of special service was available in their area. Among those to whom this type of service was available 52% described their use of the service as almost daily or occasional, while 42% reported that they seldom or never used it.

Profil statistique des personnes vivant avec une incapacité en Ontario

Table des matières

INTRODUCTION 1

L'ENQUÊTE 1

UNE QUESTION DE DÉFINITION 2

CRITÈRES D'IDENTIFICATION 2

CARACTÉRISTIQUES DES ONTARIENS AYANT UNE INCAPACITÉ 3

- PRÉVALENCE DES INCAPACITÉS 3
- RÉPARTITION SELON L'ÂGE—CHEZ LES ENFANTS 3
  —CHEZ LES ADULTES 3
- ÂGE ET ÉTAT MATRIMONIAL 4
- CAUSES ET MALADIES 4
- TYPES D'INCAPACITÉ 5
- DEGRÉ DE SÉVÉRITÉ DE L'INCAPACITÉ 6

FACTEURS INFLUANT SUR L'AUTONOMIE 7

- APPAREILS ET PROTHÈSES 7
- LOGEMENT 7
- AIDE PERSONNELLE 8
- ÉDUCATION 9
- TAUX DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE SELON L'ÂGE 10
- EMPLOI 11
- MODIFICATION DES LIEUX ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL 11
- REVENU PERSONNEL 12
- DÉPLACEMENT 12

Pour obtenir des exemplaires en français, anglais ou sur cassette sonore, prière de communiquer avec

l'Office des personnes handicapées
3e étage, 700, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6

1-800-387-4456 (ATME)
965-3165-Toronto

ISBN 0-7729-3513-0

c Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1988

Ontario

Office des personnes handicapées
Remo Mancini, Minister

Introduction

Ce document de l'Office des personnes handicapées de l'Ontario présente, pour la première fois, des renseignements sur les Ontariens ayant des incapacités compilés à partir d'une analyse des données de l'Enquête de 1983-1984 sur la santé et l'incapacité au Canada effectuée par Statistique Canada. Ce document a été préparé dans le cadre du mandat de l'Office des personnes handicapées de l'Ontario, qui est de promouvoir la participation, l'égalité et l'intégration des personnes ayant des incapacités en Ontario. Cet engagement a été pris lors de la proclamation par l'Ontario, en juin 1986, de la Décennie des personnes handicapées.

Les années 80 ont vu un accroissement de la volonté d'améliorer la situation des personnes ayant des incapacités et ce, tant en Ontario qu'à l'échelle du pays. En 1980, le Parlement du Canada a mis sur pied le Comité spécial concernant les invalides et les handicapés. Le rapport du comité, intitulé Obstacles, recommandait que Statistique Canada constitue une base de données sur les personnes ayant des incapacités. Pour donner suite à cette recommandation, Statistique Canada a effectué une enquête dans tout le pays en 1983-84. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet de trois publications: Faits saillants de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, Rapport de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, 1983-1984 et Profil des personnes vivant avec une incapacité au Canada.

Pour les données ontariennes, nous adoptons la présentation employée dans le Profil des personnes vivant avec une incapacité au Canada afin de faciliter la comparaison. À l'aide de courts textes et de tableaux, nous présentons certains des résultats de l'enquête. Nous avons mis l'accent sur les caractéristiques démographiques des personnes vivant avec une incapacité en Ontario et sur les facteurs qui touchent l'autonomie.

L'Enquête

L'Enquête sur la population active est une enquête mensuelle effectuée par Statistique Canada auprès des ménages canadiens. Elle fournit des données sur tous les Canadiens, à l'exception de ceux qui habitent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, des personnes qui habitent dans les réserves indiennes, des membres à plein temps des Forces armées et des pensionnaires d'établissements (qui représentent en tout environ trois pour cent de la population canadienne).

En octobre 1983 et en juin 1984, l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada a été effectuée pour compléter l'Enquête sur la population active. Les données obtenues au moyen de ces deux échantillons ont été regroupées et pondérées pour donner des estimations démographiques en date de juin 1984.

L'enquête se fondait sur un échantillon de ménages qui ne comprenait généralement pas les foyers de groupe administrés par un organisme mais comprenait des maisons privées où habitaient un certain nombre de personnes ayant une incapacité. S'il était signalé qu'un membre d'un ménage avait une incapacité, ce dernier était inclus dans l'enquête. Les questions se rapportant à l'incapacité étaient habituellement posées à la personne concernée; il se peut donc que les réponses aient été quelque peu biaisées selon que le répondant était ou non disposé à admettre (ou à déclarer) une incapacité.

On a identifié les enfants ayant une incapacité à l'aide d'un questionnaire de sélection. Toutes les questions ont été posées à des substituts, à savoir un parent ou un adulte responsable membre du ménage. Le questionnaire a permis d'identifier les enfants atteints d'un trouble de longue durée, ceux qui utilisaient une prothèse et ceux dont les activités normales étaient restreintes en raison d'un trouble de santé.

Les adultes ayant une incapacité ont été identifiés à l'aide d'un questionnaire différent de celui qui était utilisé pour les enfants.

Les questions de sélection portaient principalement sur les incapacités découlant de causes physiques. La seule question posée sur la déficience intellectuelle visait à identifier certains types graves de troubles du développement. On n'a pas cherché spécifiquement à recueillir des renseignements sur la santé mentale et les troubles d'apprentissage (sauf pour les enfants).

L'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada est la première étude nationale qui identifie la population vivant avec une incapacité selon ses limites fonctionnelles.

Une question de définition

L'enquête cherchait à tenir compte de la définition que donne l'Organisation mondiale de la santé pour les termes incapacité, déficience et handicap. INCAPACITÉ: "toute réduction (...) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain." DÉFICIENCE: "une perte, une malformation ou une anomalie d'un organe, d'une structure ou d'une fonction mentale, psychologique, physiologique ou anatomique." HANDICAP: "un désavantage social pour une personne, résultant d'une déficience ou d'une incapacité, qui limite ou interdit l'accomplissement de ses rôles sociaux liés à l'âge, au sexe et aux facteurs socio-culturels."

Organisation mondiale de la santé. Classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps. Genève: OMS, 1980.

Critères d'identification

On estimait que les répondants avaient une incapacité s'ils répondaient affirmativement à l'un des énoncés suivants:

- difficulté à accomplir l'une quelconque de 17 activités de la vie quotidienne;
- restriction dans le genre ou le nombre d'activités qu'ils pouvaient accomplir à la maison, au travail ou à l'école en raison d'un trouble de santé ou d'un trouble physique de longue durée;
- présence d'une déficience intellectuelle.

On n'a tenu compte que des incapacités dont la durée dépassait six mois. Les activités suivantes faisaient l'objet de l'enquête:

- marcher 400 mètres sans se reposer
- monter et descendre un escalier
- transporter, sur 10 mètres, un objet de plus de cinq kilos
- se déplacer d'une pièce à une autre
- rester debout pendant des périodes prolongées
- se tenir debout, se pencher et ramasser un objet sur le plancher
- s'habiller et se déshabiller
- entrer au lit et en sortir
- se couper les ongles des orteils
- saisir ou manipuler un objet avec les doigts
- s'étirer
- couper ses aliments
- lire des caractères imprimés ordinaires
- distinguer clairement le visage de quelqu'un d'une distance de quatre mètres
- entendre ce qui est dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne
- entendre ce qui est dit au cours d'une conversation normale avec au moins deux autres personnes
- parler en se faisant comprendre

Cette définition de l'incapacité est très vaste et exhaustive. On voulait ainsi déceler même les niveaux les plus faibles d'incapacités – qui ne seraient pas perçus comme tels par bon nombre des personnes concernées. C'est pourquoi il faudrait considérer les estimations qui figurent dans le présent rapport comme se rapprochant des limites maximales puisque découlant de l'emploi d'une définition vaste du terme incapacité.

Caractéristiques des Ontariens ayant une incapacité

Prévalence des incapacités
On estime que 937 000 adultes ontariens (personnes âgées de 15 ans et plus) peuvent être considérées comme ayant une incapacité. Ce nombre représente environ 14% de la population adulte (à l'exclusion des personnes qui vivent en établissement). À l'échelle nationale, près de 13% des personnes faisant partie de la population adulte signalent une ou plusieurs incapacités, et la prévalence des incapacités est plus élevée dans les régions rurales que dans les régions urbaines.

Répartition selon l'âge—chez les enfants
L'enquête a permis d'identifier que quelque 114 000 enfants ontariens (personnes âgées de 14 ans et moins) (soit 6%) avaient une incapacité. Le taux d'incapacité signalé pour les enfants ontariens s'accroît avec l'âge: il est d'environ 5% de 0 à 4 ans, de 6% entre 5 et 9 ans, et de 8% entre 10 et 14 ans. Dans tous les groupes d'âge, on compte plus de garçons que de filles qui déclarent une incapacité.

Répartition selon l'âge—chez les adultes
En moyenne, les Ontariens vivant avec une incapacité sont plus âgés que les Ontariens n'ayant pas d'incapacité: 36% sont âgés de 65 ans et plus alors que c'est le cas de 9% des personnes n'ayant pas d'incapacité. Inversement, on ne compte que 7% de personnes ayant une incapacité dans le groupe des personnes entre 15 et 25 ans comparativement à 25% de personnes n'ayant pas d'incapacité dans ce même groupe d'âge.

La prévalence d'incapacité s'accroît considérablement avec l'âge. Ces données sont valables autant pour les hommes que pour les femmes. Cependant, dans chacun des groupes d'âge au-dessus de 15 ans, un plus grand pourcentage de femmes (soit 15%) que d'hommes 12%) déclarent avoir une incapacité.

Les femmes âgées constituent le groupe le plus nombreux parmi les personnes ayant une incapacité. Les femmes de 65 ans et plus représentent 21% des adultes ayant une incapacité mais ne constituent que 5% des adultes n'ayant pas d'incapacité.

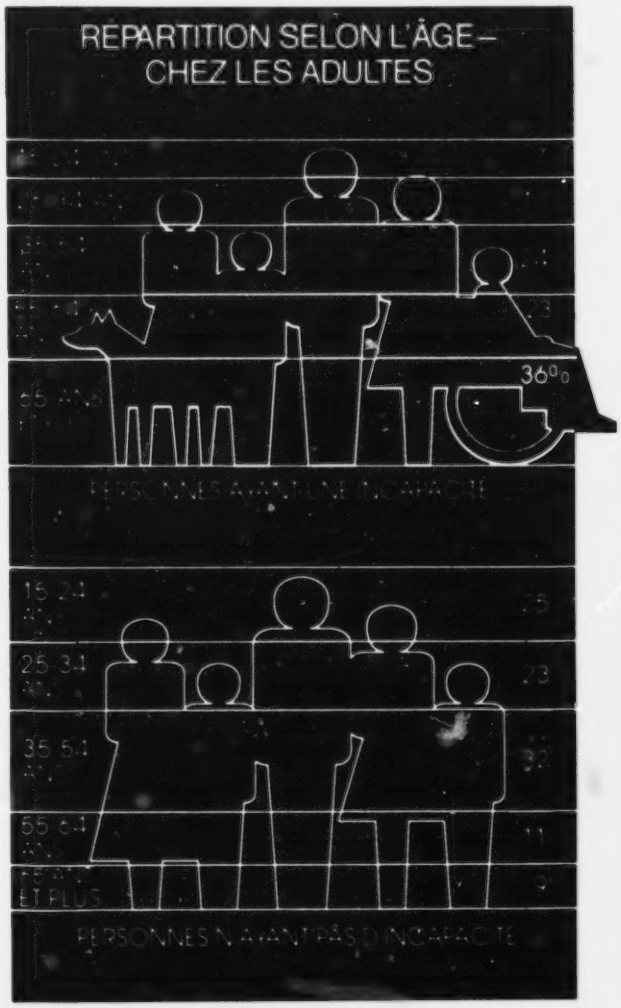

Âge et état matrimonial

Aux fins de l'enquête, les adultes ont été répartis selon qu'ils étaient célibataires (jamais mariés), mariés (y compris les unions de fait) ou autres (séparés/divorcés/ veufs et veuves). Lorsqu'on examine l'état matrimonial des hommes et femmes de tous les groupes d'âge, on constate certaines différences significatives.

À mesure que les hommes et les femmes ayant une incapacité vieillissent, les femmes se trouvent en plus grand nombre dans les catégories "célibataires" ou "autres" que les hommes. 61% des femmes ayant une incapacité de 65 ans et plus (soit 120 000) sont célibataires ou séparées/ divorcées/veuves. En comparaison, seuls 24% des hommes ayant une incapacité (soit 32 000) sont dans cette situation.

Si l'on examine ces données sous un autre angle, on constate que 79% des 152 000 Ontariens vivant avec une incapacité non mariés âgés de plus de 64 ans sont des femmes.

Chez les femmes plus âgées, on trouve également un plus grand nombre de femmes ayant une incapacité que de femmes n'ayant pas d'incapacité qui ne sont pas mariées. En effet, alors que 61% des femmes ayant une incapacité de 65 ans et plus sont célibataires ou séparées/divorcées/ veuves, seulement 53% des femmes n'ayant pas d'incapacité faisant partie de ce groupe d'âge déclarent le même état matrimonial.

D'après ces données, il semble évident qu'un plus grand nombre de femmes âgées ayant une incapacité que d'hommes âgés ayant une incapacité et de femmes âgées n'ayant pas d'incapacité ne vivent pas avec un conjoint, et peut-être même vivent seules.

Causes et maladies

Les causes et maladies déclarées le plus fréquemment par les adultes ontariens étaient les suivantes: troubles du système ostéomusculaire, arthrite/rhumatisme, troubles cardiaques et circulatoires et troubles du système nerveux et des organes sensoriels. Quant aux troubles spécifiques, les plus fréquents étaient les troubles auditifs (déclarés par 20% des répondants ayant une incapacité) et les troubles ostéomusculaires du dos 17%).

Les causes et maladies déclarées le plus fréquemment dans le cas des enfants étaient l'asthme (11%), les difficultés d'apprentissage (16%) et les troubles auditifs (11%).

Types d'incapacité

Pour faciliter la description des types d'incapacité, les 17 restrictions potentielles à la vie quotidienne (énumérées à la page 2) ont été réparties en cinq types d'incapacité, selon qu'il s'agit de restrictions touchant la mobilité, l'agilité, la vue, l'ouïe ou la parole.

Les restrictions mentionnées le plus fréquemment sont celles qui ont trait à la mobilité. Viennent ensuite les restrictions touchant l'agilité, l'ouïe et la vue.

Les personnes plus âgées déclarent davantage de troubles de la mobilité, de l'agilité, de l'ouïe et de la vue que les jeunes adultes.

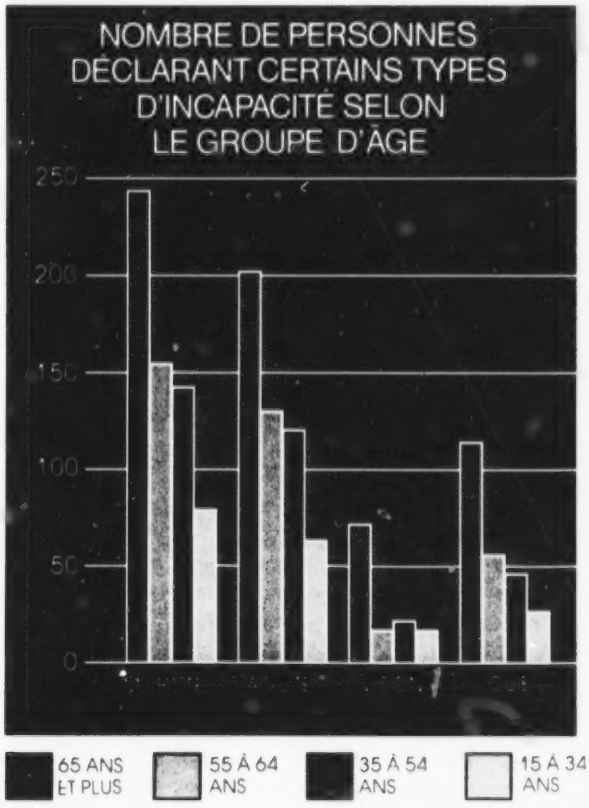

REMARQUE: Les estimations quant au nombre de personnes ayant des troubles de la parole n'étaient pas assez considérables dans les données ontariennes pour permettre l'obtention de données fiables.

Degré de sévérité de l'incapacité

À des fins d'analyse descriptive, les adultes ayant une incapacité ont été regroupés en trois catégories selon le degré de sévérité de leur incapacité: les personnes incapables d'accomplir trois ou plus de trois activités de la vie quotidienne, dans la catégorie "incapacité grave"; les personnes incapables d'accomplir une ou deux activités de la vie quotidienne, dans la catégorie "incapacité moyenne"; et celles qui étaient capables, bien qu'avec difficulté, d'accomplir toutes les activités de la vie quotidienne, dans la catégorie "incapacité légère". Dans une quatrième catégorie, "degré inconnu", on a regroupé toutes les personnes qui ont déclaré avoir de la difficulté à accomplir une ou plusieurs activités bien qu'étant capables d'accomplir toutes les activités, ainsi que les personnes qui ont déclaré avoir une déficience intellectuelle.

En se fondant sur cette classification, on peut répartir les adultes ontariens ayant une incapacité de la façon suivante: 54% ont une légère incapacité, 23% ont une incapacité moyenne, 15% ont une incapacité grave, et on ne connaît pas le degré d'incapacité de 8% d'entre eux. Si l'on s'arrête au rapport entre l'âge et le degré d'incapacité on constate que les personnes plus âgées (en particulier les femmes) sont représentées en plus grand nombre que les personnes jeunes parmi les personnes ayant une incapacité grave.

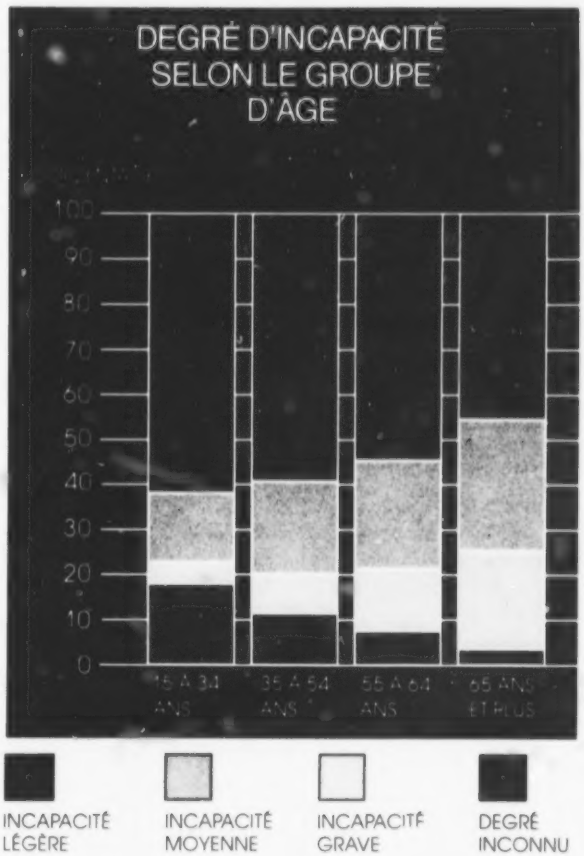

Facteurs influant sur l'autonomie

Appareils et prothèses

Une vaste gamme de dispositifs et d'aides techniques sont maintenant à la disposition des personnes ayant une incapacité pour les assister dans leur vie quotidienne. Pour chaque type d'incapacité signalé par les répondants, l'enquête a examiné les besoins en matière de dispositifs et d'aides techniques et l'utilisation qui en est faite.

16% des personnes qui ont déclaré avoir des troubles visuels ont indiqué qu'elles n'utilisaient pas d'aide tandis que 13% ont indiqué qu'elles en avaient besoin mais n'avaient pas d'aide spécifique.

64% des personnes qui one déclaré avoir des troubles auditifs ont indiqué qu'elles n'employaient pas d'aide tandis que 20% ont indiqué qu'elles en avaient besoin mais n'avaient pas d'aide spécifique.

Enfin, 61% des personnes dont la mobilité était entravée ont déclaré qu'elles n'utilisaient pas d'aide tandis que seulement 5% d'entre elles ont indiqué qu'elles en avaient besoin mais n'avaient pas d'aide spécifique.

Pour tous les types d'aides mentionnés, le coût constituait la raison invoquée le plus souvent par les personnes qui avaient besoin d'une aide mais n'en avaient pas.

(En août 1987, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'élargissemnt du Programme d'appareils et de prothèses à l'intention des personnes de tous âges et pour tous les appareils et prothèses autorisés.)

Logement

Dans le cadre de l'enquête, on a posé un certain nombre de questions visant à établir les types de problèmes que connaissaient, dans le logement qu'elles occupaient, les personnes ayant des troubles des organes sensoriels ou celles dont la mobilité était entravée. Plus de 60 000 répondants ontariens ont signalé que leur logement n'était pas doté des caractéristiques spéciales qui les aideraient à y entrer ou en sortir, ou encore à s'y déplacer. Plus de 50 000 personnes ont indiqué que leur logement aurait besoin de modifications architecturales (rampe d'accès, portes ou hall d'entrée plus larges, entrée au rez-de-chaussée ou mains courantes). Dix-sept mille personnes ont dit avoir besoin de portes automatiques et 32 000 d'un ascenseur ou d'un dispositif quelconque.

Un nombre considérable de personnes ayant une incapacité ont également indiqué qu'elles avaient de la difficulté à utiliser les appareils ménagers et les installations dont leur logement était doté. Bien que la majorité des personnes aient indiqué qu'elles n'avaient "aucune difficulté," plus de 110 000 personnes ont signalé qu'elles avaient des problèmes à utiliser les installations de la salle de bains. Cent mille personnes ont dit avoir de la difficulté à utiliser les armoires de cuisine, 36 000 le réfrigérateur et 44 000 l'évier de la cuisine.

De nombreux logements posent des problèmes d'accessibilité à leurs occupants ayant une incapacité, que ce soit en raison de leurs caractéristiques architecturales ou en raison des caractéristiques des appareils ménagers ou installations dont ils sont dotés.

Aide personnelle

Qu'ils utilisent ou non un dispositif ou une aide technique, 48% des adultes ayant des incapacités ont déclaré dépendre complètement d'une aide personnelle pour accomplir une ou plusieurs activités quotidiennes; 20% ont dit avoir besoin d'aide pour certaines activités, 29% ont dit n'avoir besoin d'aucune aide et 3% n'ont pas répondu.

Habituellement, le degré d'autonomie déclaré diminue avec l'âge. Ainsi, 44% des 15-34 ans ont déclaré être complètement autonomes, alors que chez les 65 ans et plus, ce pourcentage n'était que de 18%. Dans tous les groupes d'âge, on comptait généralement plus de femmes que d'hommes qui disaient dépendre d'une aide.

Éducation

De tous les adultes ontariens, ce sont ceux qui ont une incapacité qui ont en général un niveau de scolarité moindre. On compte en effet 39% de personnes ayant une incapacité qui ont huit années ou moins de scolarité alors que ce pourcentage est de 16% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité.

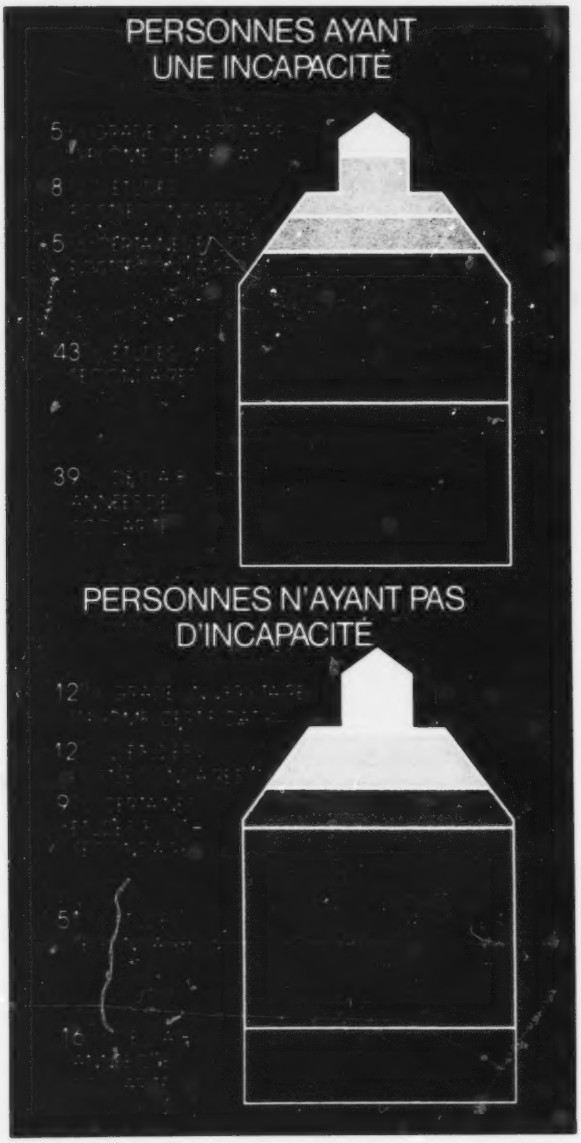

Taux de fréquentation scolaire selon l'âge

Les personnes ayant une incapacité en âge de fréquenter l'école secondaire (de 15 à 19 ans) fréquentent l'école dans la même proportion que leurs homologues n'ayant pas d'incapacité. On peut en déduire que des améliorations se sont produites en matière d'intégration en vertu de la Loi de 1980 modifiant la Loi sur l'éducation (connue auparavant sous le nom de projet de loi 82). Chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans, cependant, on compte presque deux fois plus de personnes n'ayant pas d'incapacité au sein du système d'éducation.

En tant que groupe, les étudiants ayant une incapacité sont généralement plus âgés que les étudiants n'ayant pas d'incapacité. On ne compte que 8% d'étudiants n'ayant pas d'incapacité à plein temps qui sont âgés de 25 ans ou plus comparativement à 22% d'étudiants ayant une incapacité de ce groupe d'âge. Dans une certaine mesure, on peut expliquer cela par le fait qu'il arrive que les personnes ayant une incapacité soient obligées de retarder ou d'interrompre leurs études en raison de leur handicap.

On dénombre quelque 63 000 élèves vivant avec une incapacité en Ontario. De ce nombre, 10 000 (ou 17%) sont dans des écoles ou classes spéciales, 42 000 (ou 70%) fréquentent à plein temps des classes ordinaires et 14 000 autres (ou 23%) fréquentent des classes mixtes. Trois mille élèves et étudiants n'ont pas fourni de réponse.

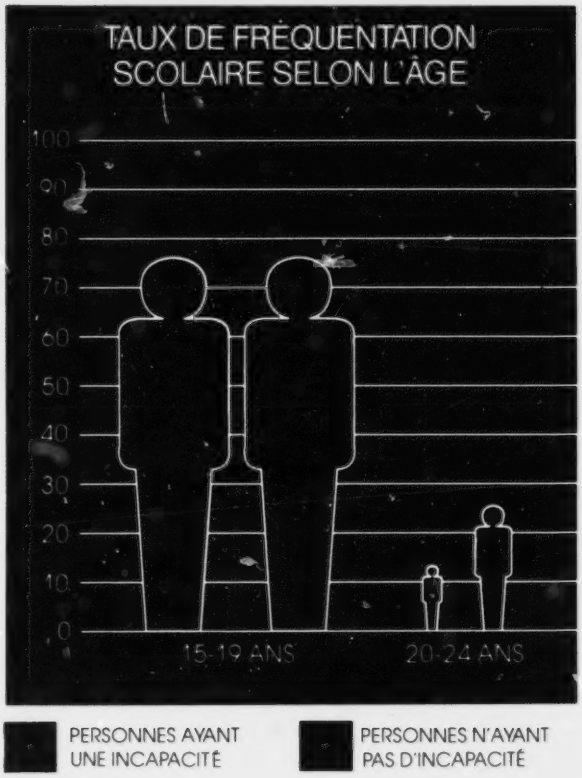

Emploi

On a interrogé les Ontariens ayant une incapacité et ceux n'ayant pas d'incapacité sur leur participation au marché du travail. À partir des réponses fournies, on a classé les adultes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) selon qu'ils occupaient un emploi, étaient sans emploi ou ne faisaient pas partie de la population active.

On s'attend à ce que les personnes ayant une incapacité soient moins présentes que les personnes n'ayant pas d'incapacité au sein de la population active. On s'attend également à ce que leur participation au marché du travail soit fonction du degré de sévérité de leur incapacité. Alors que 41% des personnes ayant une incapacité légère ne font pas partie de la population active, 74% des personnes ayant une incapacité grave sont dans cette situation. Enfin, près de 154 000 (soit 25%) des 604 000 Ontariens en âge de travailler et ayant une incapacité ont déclaré qu'ils souffraient d'un trouble de santé de longue durée qui les empêchait tout à fait de travailler.

Modification des lieux et des conditions de travail

Environ 35 000 (soit 11%) des quelque 304 000 Ontariens ayant une incapacité qui occupaient un emploi en juin 1983 ont déclaré qu'on leur avait fourni de l'équipement spécial ou des modalités spéciales au travail à cause de leur handicap. Les types d'aide fournis le plus fréquemment étaient les suivants: travail modifié ou différent (49%), aide d'une autre personne (32%) et heures ou jours de travail spéciaux (25%). Veuillez noter que ces pourcentages ne totalisent pas 100 parce que certains répondants ont déclaré qu'ils bénéficiaient de plus d'un type d'aide.

En ce qui a trait aux besoins non satisfaits, les données de l'enquête indiquent qu'environ 10 000 Ontariens ayant une incapacité (soit 3%) qui occupaient un emploi en juin 1983 avaient besoin de modalités spéciales ou d'équipement spécial qui n'étaient pas fournis par leur employeur. Les types d'aide mentionnés le plus fréquemment comme étant nécessaires mais non fournis étaient: l'équipement spécial, le travail modifié ou différent, les heures ou jours de travail spéciaux et l'aide d'une autre personne.

Il est également intéressant d'examiner ces données sous un autre angle. Si l'on considère toutes les personnes ayant une incapacité occupant un emploi qui ont déclaré avoir besoin de l'aide d'une autre personne au travail, on constate que 87% d'entre elles recevaient l'aide dont elles avaient besoin.

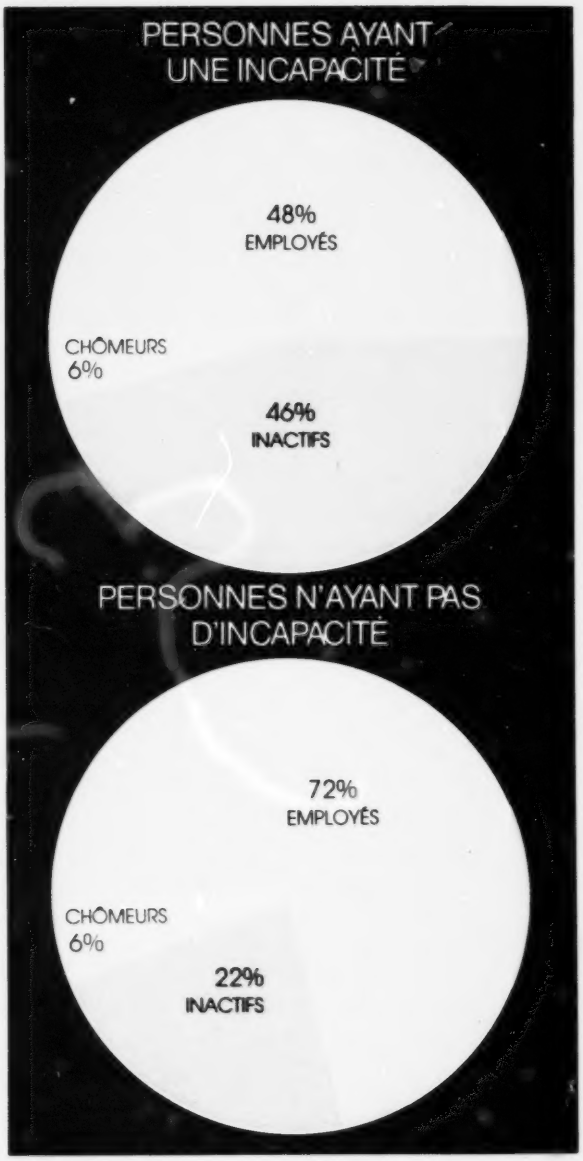

Pour ce qui est des autres types d'aide nécessaires, les données sont les suivantes: équipement spécial (58%), heures ou jours de travail spéciaux (80%), travail modifié ou différent (80%) et autres types d'aide (87%).

Enfin, un certain nombre de questions portaient sur des caractéristiques architecturales spécifiques (par exemple, rampes d'accès, portes plus larges, mains courantes) qui peuvent être importantes pour les

personnes ayant une incapacité. Parmi les quelque 304 000 personnes ayant une incapacité occupant un emploi en Ontario, 88% environ ont déclaré qu'elles n'avaient besoin d'aucune des caractéristiques susmentionnées.

Revenu personnel

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux adultes ayant une incapacité d'indiquer leur revenu de toutes sources, y compris les salaires, les pensions et autres allocations touchées en raison de leur état ou de leurs troubles de santé. Selon les données recueillies, 49% des adultes ayant une incapacité en Ontario avaient gagné moins de 10 000 $ dans l'année qui avait précédé l'enquête. Près de 58% des personnes ayant une incapacité grave ont déclaré un revenu de moins de 10 000 $ pour la période de 12 mois qui avait précédé.

L'ensemble des adultes ayant une incapacité interrogés ont déclaré les sources suivantes pour ce qui est des revenus touchés en raison de leur état: allocation d'ancien combattant (3%), pension d'invalidité du RPC ou du RRQ (8%), indemnité de la Commission des accidents du travail (7%) et assurance-invalidité personnelle (4%). 78% d'entre eux n'ont déclaré aucun revenu touché en raison de leur état.

Enfin, l'enquête a examiné dans quelle mesure les personnes ayant une incapacité avaient des dépenses se rapportant à leur état pour lesquelles elles n'étaient pas remboursées. Un tiers des personnes interrogées ont déclaré qu'elles avaient engagé de telles dépenses dans les 12 mois qui avaient précédé l'enquête. Plus des deux tiers (78%) des personnes qui ont déclaré avoir eu ce type de dépenses ont indiqué que le montant total de ces dépenses avait atteint moins de 1 000 $ pour cette période de 12 mois.

Déplacement

Dans le cadre de l'enquête, on a posé un certain nombre de questions portant sur l'accès des Ontariens ayant des incapacités aux divers modes de transport et l'utilisation qu'ils en font. Précisons tout d'abord que, selon les données, quelque 56 000 adultes ayant une incapacité, soit approximativement 6% de l'ensemble des adultes ayant une incapacite, sont en fait confinés à la maison en raison de leur état ou de troubles de santé.

On comptait 565 000 adultes ontariens ayant une incapacité qui avaient accès aux moyens de transport en commun. De ce nombre, environ 124 000 (22%) ont déclaré éprouver certains problèmes pour transports en commun à cause de leur état ou de troubles de santé. Les types de problèmes signalés le plus fréquemment étaient les suivants: difficulté à se rendre à l'arrêt (50%) et difficulté à monter à bord du véhicule ou à en descendre (75%).

Enfin, on a examiné les besoins en matière de services parallèles (services de transport spéciaux pour les personnes qui ont de la difficulté à utiliser les transports en commun ordinaires de la localité), l'accessibilité de ces services et l'utilisation qui en est faite. Quelque 44 000 adultes ayant des incapacités on déclaré qu'ils avaient besoin d'un tel service. De ce nombre, 47% ont signalé que ce service spécial était disponible dans leur région. 52% des personnes qui avaient accès à ce service ont déclaré qu'elles l'utilisaient presque tous les jours ou à l'occasion tandis que 42% d'entre elles ont dit y avoir recours rarement ou ne jamais y avoir recours.